



**Cfdt SF3C**  
**Antenne Val de Marne**  
Maison des syndicats 11/13 rue des Archives  
94000 CRETEIL  
Tél. 01 43 99 56 03 Fax. 01 43 99 56 41  
Courriel : [94@cfdtsf3c.org](mailto:94@cfdtsf3c.org) Web : [cfdtsf3c.org](http://cfdtsf3c.org)

## Villiers PDC :

# **La CFDT signe l'accord sur les régimes de repos et vote contre la réorganisation**

Le CTP validant la nouvelle organisation s'est tenu vendredi 30 avril en présence des syndicats CFDT, FO, SUD et CGT. **La CFDT a voté contre la réorganisation**, la suppression d'un quartier, d'une PT facteur qualité, Facteur d'équipe et cabine. Nous refusons cette productivité qui va imposer une charge supplémentaire à chaque agent.

**La CFDT a signé un accord pour une durée de 18 mois minimum** permettant de garantir les repos des agents de Villiers. L'accord a été signé par CFDT (24,20%) et FO (10,14%). Il est donc valide pour autant qu'il ne soit pas dénoncé par SUD et CGT.

## **La CFDT obtient les garanties suivantes :**

- **Sécabilité :**

La mise en place de la réorg est prévue le 18 mai ; La mise en œuvre de la sécabilité est reportée au mardi 25 mai (la CFDT avait demandé un report de 1 mois). La CFDT est opposée à toute semaine de sécabilité supplémentaire.

- **Les rouleurs :**

La CFDT sera attentive à la sédentarisation d'1 rouleur dans chaque équipe, à l'obtention de leur repos de cycle ainsi que de la prime d'équipe. Les 2 rouleurs hors équipe doivent en bénéficier aussi.

- **Facteurs qualité :**

Ils bénéficient de 3 jours de repos (me, je et ve) toutes les 3 semaines. A notre demande, le mercredi pourra être déplacé au samedi quand les effectifs le permettront. Pour la CFDT, il est indispensable que l'ensemble du personnel bénéficie de samedis de repos planifiés.

- **VAE :**

La CFDT combat et combattra la pénibilité sous toutes ses formes afin de préserver la santé des postiers. Le vélo électrique étant un outil qui le permet, il doit se généraliser. Pour la CFDT, tous les quartiers vélos de Villiers sont éligibles. L'éloignement du centre doit conduire la Direction à équiper l'ensemble des quartiers rapidement.

- **ACD :**

La CFDT regrette que la Direction n'est pas acceptée notre proposition de repos de cycle pour les voitures en octroyant en plus du samedi, un lundi toutes les 4 semaines. La CFDT maintient cette demande et interviendra dans la commission de suivi pour l'obtenir.

- **Reclassement :**

La Direction doit faire des propositions cohérentes et respectueuses du grade et des inaptitudes des agents concernés (1 FQ, 1 Fe et 1 agent de cabine). La CFDT se tient à la disposition des agents concernés pour suivre l'évolution de leur situation et des propositions de reclassement.

**Une CFDT dans l'action, efficace pour de réelles contreparties.**